

TECHNIQUES POLICIÈRES

policetech@johnabbott.qc.ca
JOHNABBOTT.QC.CA

310.A0

Les agents de police maintiennent la paix, protègent les personnes et les biens, préviennent les crimes et appliquent les lois pénales et civiles. Ils rassurent les victimes, arrêtent les criminels et agissent comme artisans de la paix ou médiateurs. Le travail de policier exige du leadership, de la maturité, du courage et de solides habiletés de communication.

Pendant ce programme de trois ans, l'enseignement en classe et l'expérience pratique préparent les étudiants du programme de Techniques policières à faire appliquer la loi au sein de la force policière au Québec et au Canada.



CE PROGRAMME EST POUR VOUS SI...

Vous souhaitez faire carrière dans le domaine de l'application de la loi. Nous cherchons des étudiants responsables ayant une maturité supérieure à la moyenne. Un grand nombre de candidats souhaitent intégrer ce programme, en conséquence, les personnes retenues devront satisfaire à certains critères de sélection. La carrière d'agent de police est très exigeante et celui ou celle qui décide de suivre ce programme doit être conscient du fait que les normes d'excellence sont élevées, à la fois sur le plan physique et scolaire.

CE QUI DISTINGUE LE PROGRAMME DE TECHNIQUES POLICIÈRES

Nous encourageons fortement nos étudiants à devenir parfaitement bilingues (anglais-français). C'est un avantage pour n'importe quel service de police/organisme gouvernemental qui cherche des policiers/enquêteurs bilingues, cette compétence étant très recherchée.

TEST DE PRÉADMISSION

Pour être considérés, les candidats doivent assister à une journée de tests de préadmission et réussir chaque composante. Le test a lieu avant le 1er mars, date limite de dépôt des demandes au SRAM. Pour de plus amples renseignements sur les dates des tests, les exigences relatives aux tests d'aptitudes physiques et pour télécharger le formulaire d'inscription au test d'aptitudes physiques, veuillez consulter notre site Web à johnabbott.qc.ca/police. Les candidats qui ne réussissent pas les tests ne seront pas considérés. L'inscription se fait du 1er octobre à la mi-février.

NOTE : Les candidats admis devront se soumettre à des tests médicaux et des tests de vision ainsi que se procurer un certificat de bonne conduite.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

DES

- + Mathématiques CST 4
- + Test de pré-admission
- + Avoir au minimum un permis de conduire probatoire au plus tard le 1er mars



GRILLE DE COURS

SESSION 1

603-101-MQ	ENGLISH
109-101-MQ	PHYSICAL EDUCATION
310-170-AB	Written Communication and Reports
310-172-AB	Criminology and Judicial Process
310-173-AB	Québec Legal System
310-174-AB	Police Organizations/Functions & Ethics
387-213-AB	Interaction with Clientele

SESSION 2

603-1__-MQ	ENGLISH
345-1__-MQ	HUMANITIES
109-1__-MQ	PHYSICAL EDUCATION
__-__-__-__	COMPLEMENTARY COURSE
310-171-AB	Emergency Response
310-270-AB	Stress Management and Policing
310-271-AB	Establishing the Commission of a Crime
310-272-AB	Planned and Directed Operations
387-313-AB	Interaction with Communities

SESSION 3

603-1__-MQ	ENGLISH
345-1__-MQ	HUMANITIES
109-103-MQ	PHYSICAL EDUCATION
__-__-__-__	COMPLEMENTARY COURSE
310-370-AB	Crime Scene Intervention
310-371-AB	Crime Control
310-372-AB	Québec/Municipal Laws
310-373-AB	Stage Preparation
310-374-AB	Police Interventions with Cultural, Ethnic, Indigenous and Marginalized Communities

SESSION 4

603-200-AB	ENGLISH
602-1__-MQ	FRANÇAIS
310-470-AB	Communication Skills and Practice
310-471-AB	Self-Defence
310-472-AB	Highway Code
310-473-AB	Mental Health Interventions
310-474-AB	Stage: Field Work

SESSION 5

602-2__-AB	FRANÇAIS
345-2__-AB	HUMANITIES
310-570-AB	Crisis Intervention
310-571-AB	Penal Offence Evidence
310-572-AB	Control of Violent Individuals
310-573-AB	Impaired Driving and Reports
310-574-AB	Youth Intervention
310-575-AB	Preventive Driving

SESSION 6

310-670-AB	Private Law
310-671-AB	Community Intervention and Resources
310-673-AB	Alcohol, Drugs, Narcotics
310-674-AB	Penal Matters
310-675-AB	Accident Report
310-676-AB	Investigation
360-672-AB	Physical Skills

Les cours suivis par certains étudiants pourraient être adaptés en raison des récents changements apportés à la Charte de la langue française par le projet de loi 96.

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

L'obtention d'un certificat de bonne conduite ne garantit pas l'admission à l'École nationale de police du Québec (ENPQ). À partir du moment où il dépose sa demande et jusqu'à la fin de sa formation, le candidat ne doit pas être reconnu coupable, où que ce soit, d'un acte criminel. Cette disposition est appliquée strictement, quel que soit le type de peine prononcée par un juge (emprisonnement, amende, travail communautaire, libération conditionnelle, etc.). Un candidat qui a été déclaré coupable ou qui a plaidé coupable ne peut pas être admis à l'ENPQ, même s'il se voit accorder un pardon par la suite.

L'ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC (ENPQ)

Pour être embauchés comme agents de police au Québec, les diplômés doivent passer un examen médical et suivre un programme de formation pratique de 15 semaines à l'ENPQ (en français seulement). Il est fortement recommandé aux étudiants de consulter le site Web de l'ENPQ à enpq.qc.ca afin de connaître le détail des exigences relatives à l'admission, les frais de cours, l'admissibilité, etc.



VOS PERSPECTIVES D'AVENIR

La majorité de nos étudiants veulent devenir agents de police et rejoindre le corps policier de leur choix, mais ils peuvent aussi choisir d'autres chemine-ments de carrière. Certains étudiants ont poursuivi des études universitaires afin de devenir avocats ou travailleurs sociaux, tandis que d'autres travaillent comme enquêteurs pour le gouvernement fédéral ou provincial. Les diplômés de ce programme ont le choix entre différentes carrières.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION

Le Cégep John Abbott est affilié au SRAM et utilise son système automatisé pour les demandes d'admission.

Pour présenter une demande, vous devez :

- compléter le formulaire en ligne à admission.sram.qc.ca,
- sélectionner le Cégep John Abbott et le programme de votre choix,
- acquitter les frais et fournir les documents demandés s'il y a lieu.

Il est préférable de consulter le bureau des admissions si vos préalables datent de cinq ans ou plus.

La date limite pour présenter une demande est le 1er mars. Tous les documents et le paiement doivent être soumis avant la date limite.

Début du programme : automne